

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis,

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR.

PRIX DES ABONNEMENTS :

Un an, Saumur.	18 fr. p.c.	Poste.	24 fr. p.c.
Six mois.	10 »	—	13 »
Trois mois.	5 25	—	7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés ou continués, sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année. — L'abonnement doit être payé d'avance. — Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 20 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

Gare de Saumur (Service d'hiver, 9 novembre).

DÉPARTS DE SAUMUR POUR NANTES.

3 heures 18 minutes du matin.	Poste.
9 — 04 — — — —	Omnibus.
4 — 35 — — — —	soir, Express.
6 — 56 — — — —	Omnibus.

Le train des samedis part d'Angers à 5 h. du soir et arrive à Saumur à 6 h. 21 m.

DÉPARTS DE SAUMUR POUR PARIS.

3 heures 07 minutes du matin.	Mixte (prix réduit).
7 — 52 — — — —	Omnibus-Mixte.
9 — 50 — — — —	Express.
5 — 47 — — — —	soir, Omnibus.
9 — 57 — — — —	Poste.

PRIX DES INSERTIONS :

Dans les annonces.	20 c. la ligne.
Dans les réclames.	30 —
Dans les faits divers.	50 —
Dans toute autre partie du journal.	75 —

ON S'ABONNE A SAUMUR, AU BUREAU DU JOURNAL, place du Marché-Noir, et chez MM. GAULTIER, JAVAUD et MILON, libraires. Les abonnements et les annonces sont reçus, à Paris, à l'Office de Publicité Départementale et Étrangère, LAFFITE-BULLIER et C^e, place de la Bourse, 8.

Chronique Politique.

Nous recevons de Copenhague et de différentes villes d'Allemagne un grand nombre de dépêches qui, sans être précisément contradictoires, sont confuses et rendent difficile une appréciation motivée du véritable état des choses. Ainsi, tandis que le télégraphe de Kiel nous montre le duc Frédéric faisant de cette ville la capitale des Etats qu'il revendique, parlant et agissant en souverain, une déclaration, que le *Journal de Dresde* dit émanée de lui, porte qu'il n'entend ni accepter le pouvoir suprême, ni aller contre les résolutions de la Diète germanique. Le duc Frédéric a voulu sans doute témoigner par là du respect qu'il professe pour la haute Diète; mais cela ne l'empêche pas de redoubler d'efforts pour placer l'autorité fédérale en face du fait accompli.

Une dépêche de Copenhague annonce que la crise ministérielle est terminée. Une autre dépêche prétend que le cabinet formé par l'évêque Mourad, et dont elle donne la composition, ne présente qu'un caractère provisoire.

Ce qui confirme cette dernière version, c'est que le plus important des portefeuilles en ce moment, celui des affaires étrangères, n'est pas occupé, et qu'il est confié temporairement à M. Mourad, qui est aussi ministre des finances.

La nouvelle du départ du roi pour le Sleswig est confirmée; il va se mettre, comme nous l'avons dit, à la tête de l'armée. Cette démarche paraît avoir principalement pour but de donner satisfaction aux sentiments de patrio-

tisme exalté qui dominant à Copenhague.

Les troupes fédérales, continuant leur marche, sont entrées, le 31 décembre, à Rendsbourg, ville placée sur la limite du Holstein et du Sleswig. Les Danois ont évacué sans difficulté la ville qui a toujours été reconnue comme faisant partie du territoire fédéral; mais, quant au fort de la Couronne qui, si nos renseignements sont exacts, serait situé sur le territoire sleswicois, le commandant danois a refusé de l'abandonner, et il a même fait remettre les palissades qui avaient été déjà enlevées, alléguant que pour ce fort il était sans ordres de son gouvernement.

Le commandant fédéral a insisté, et il a menacé d'enlever la citadelle de vive force si elle n'était pas évacuée dans la journée du 1^{er} janvier. Nos nouvelles s'arrêtent là. Cet incident est le plus grave qui se soit produit depuis le commencement de l'exécution fédérale. La question de savoir si le fort de la Couronne appartenait, comme le Holstein, à la Confédération germanique ou en propre au Danemark, était, à ce qu'il paraît, controversée; il serait infiniment regrettable qu'elle provoquât un conflit armé, car, les premiers coups de fusil tirés, on ne sait pas jusqu'où s'étendraient les conséquences.

Un désordre extrême commence à régner en Holstein. L'absence d'une police régulière, suite de la destitution des autorités danoises, encourage les malfaiteurs. Une populace surexcitée, une nuée d'aventuriers, attirés par l'occasion, colorant leur présence de motifs politiques, s'est répandue dans le pays, et les associations gymnastiques ne maintiennent plus l'ordre qu'à

grand-peine et menacent d'être débordées à tout moment.

Un commerçant, qui vient d'arriver du Holstein, affirme qu'il n'a trouvé que dans les villes l'enthousiasme pour le duc d'Augustenbourg. Les campagnes sont indifférentes, plutôt favorables aux Danois, et surtout inquiètes de l'arrivée des troupes allemandes et des révolutions. Les propriétaires et les paysans s'accordent dans ce sentiment. Cette même personne ajoute qu'il y a un parti remuant dans le Holstein, qui s'impose au reste de la population et des meneurs qui organisent toutes les démonstrations. Ainsi, par exemple, au meeting d'Altona, qui n'est qu'un faubourg de Hambourg, la moitié des assistants étaient des Hambourgeois. Il existe des agents et des comités qui vont de ville en ville et préparent des affiliations.

Il ne vent pas dire par là que la majorité soit favorable au Danemark, mais seulement qu'elle ne se trouvait pas malheureuse, qu'elle désire la tranquillité avant tout, et que le grand mouvement national, plus apparent que réel, est plutôt en dehors du duché que dans le cœur même des intéressés. (La France.)

Le *Journal de Dresde* publie le télégramme suivant de Francfort :

« Dans la séance de la Diète, du 2 janvier, une proposition du président, tendant à prier le duc d'Augustenbourg de quitter immédiatement le territoire des duchés, a été repoussée par 9 voix contre 7. »

Nous recevons de Vienne des informations

qui confirment celles que nous avons récemment données sur la situation des partis dans la Confédération germanique et y ajoutent les détails suivants :

Il s'est formé en Allemagne un comité d'agitation composé de 36 membres, dont plusieurs font partie des Chambres de Prusse et d'Autriche; ce comité central correspond avec des comités locaux organisés dans toute l'Allemagne, et dirige avec eux tout le mouvement démocratique unitaire de l'Allemagne.

Le comité d'agitation espère pouvoir convoquer prochainement le Parlement central allemand à Francfort et notifier son existence à tous les gouvernements des Etats composant la Confédération germanique, qui auront à se prononcer sur la question de savoir s'ils le doivent reconnaître, question d'une extrême gravité dans les circonstances actuelles.

(La France.)

Le *Mémorial diplomatique* donne les détails suivants au sujet d'une note qui aurait été remise le 2 janvier par lord Cowley à S. Exc. M. Drouyn de Lhuys :

« L'Angleterre escompte aujourd'hui les fantes de sa politique de bascule inaugurée par le comte Russell, laquelle a tant contribué à envenimer le conflit dano-allemand. »

« Pour sortir de l'impasse dans laquelle la diplomatie britannique s'est engagée à propos des duchés allemands, le Foreign-Office a imaginé un biais. »

« Après avoir positivement décliné l'invitation au congrès proposé par la France, le cabinet de Saint-James a bien senti la fausse position où il se placerait en venant directement

FEUILLETON.

LE MURIER D'OR,

(Suite.)

— Ecoutez cela, se hâta de dire l'impitoyable M. Meynadière à son contradicteur, dont la confusion augmentait.

— Voici les choses dans toute leur exactitude, reprit M. Thibault : Une société, au capital de huit ou dix millions, plus ou moins, s'est établie pour exploiter la nouveauté, à côté de vieilles maisons, qui prospéraient depuis cinquante ans. L'annonce et la réclame ont produit des merveilles; et la maison les a réalisées, retenez-le bien. Tout ce que vendaient les voisins a été annoncé, offert et réellement donné 150 ou 40 pour 100 au-dessous de sa valeur.

— Mais c'est une folie, après c'est la banqueroute, dit le Provençal stupefait.

— Ni l'une ni l'autre, car on devait vérifier. La perte à la vente était prévue dans les calculs, on savait que cette immense roverie coûterait deux ou trois millions. Les écritures officielles ont classé la

dépense dans les frais de premier établissement. Ce qu'on voulait était obtenu; on avait appris au public le chemin de ce magasin sans pendants, et, après avoir semé la perte, on récolte le gain, c'est-à-dire que maintenant les prix sont là ce qu'ils étaient, ce qu'ils sont ailleurs. On a soin seulement d'entretenir un courant d'articles inférieurs sacrifiés, ou, autrement dit, vendus au-dessous des prix de revient. Or, pendant cette période, que j'appellerai poliment celle de premier établissement, qu'est-il arrivé? Les concurrents n'ont rien vendu, s'ils ont voulu vendre à bénéfice légitime; ou bien, s'ils ont voulu accepter la guerre sur le terrain où on la leur posait; ils ont rencontré la perte. Dans les deux cas, c'est la ruine.

— Bast! fit l'A vignonnais, je suis de cet avis pour les derniers, mais les premiers c'est autre chose! Est-ce que lorsque la soie, l'huile d'olive ou la garance réte en magasin chez nous elle est perdue pour cela? Eh! que non!

— Vous avez raison, mon cher Mini-trol, raison pour les quatre-vingt-centièmes des produits manufacturiers, raison pour la province, même pour la moitié du commerce de Paris; mais, en ce qui touche à la nouveauté, erreur complète. Je parle de

vant des autorités. Tout le monde ici sait que, la saison d'une étoffe étant passée, la marchandise se solde par une diminution de prix, jusqu'à ce que de saison en saison, et d'inventaire en inventaire, elle finisse par ce coter au-dessous même de son prix de revient en fabrique. Le caprice, la mode et la fantaisie, devant lesquels la nouveauté doit toujours justifier son nom, ne reviennent jamais sur leurs pas. Deux saisons manquées sont écrasantes pour les établissements qui ne sont pas solidement étayés; quatre vous poussent au dépôt du bilan.

— Et vous appelez cela du commerce! s'écria l'A vignonnais stupefait.

— Par son côté le plus présentable encore, reprit M. Thibault. Si maintenant je vous montrais, au lieu de cette concurrence féroce qui s'inquiète peu de ceux qu'elle écrase pourvu qu'elle triomphe, les fraudes, les moyens dolosifs, les falsifications, les crédits fictifs, les mi-ères d'échéances qu'on ne conjure qu'en passant par le Mont-de-piété, les valeurs sans cause endossées ou acceptées par une complicité qui se fait payer de retour; si je vous retraçais le tableau de certaines manœuvres de haut charlatanisme, que diriez-vous donc?

— Aussi, quand la justice est sur la trace de pa-

reilles choses, elle ne manque pas d'agir sévèrement?

Le courant de gaieté narquoise qui s'établissait autour de la table prouva au Venaissin qu'il venait de dire une naïveté.

— La justice! mon ami, continua M. Thibault, et comment voulez-vous qu'elle pénètre dans les mystères de l'industrie privée? Ne connaissez-vous pas ce proverbe, que je trouve profondément immoral: « La fin justifie les moyens? » Eh bien! à travers ces procédés qui nécessitent toutes les sévérités de la morale, la plupart de ceux qui les emploient arrivent au but. Ils font face aux échéances; ils paient leurs fournisseurs et leurs loyers. Ils se croient très-honnêtes en même temps que très-habiles.

— Mais, c'est la forêt de Bondy, cela!

— Je ne le nie pas. Grâce à Dieu, pourtant, l'honnêteté est la règle qui préside à la direction du plus grand nombre des maisons de commerce. Faut-il que j'ajoute, comme moyen, ce qu'est la loi de l'honnête homme? Sachez-le, la probité est encore le meilleur moyen, le plus sûr de réussir, car elle finit par rayonner autour de celui qui lui reste fidèle. Seulement il faut du temps; il faut des appuis, met-

proposer à la cour des Tuileries la réunion d'une conférence pour le règlement du conflit dano-allemand.

» L'Autriche et la Prusse, de leur côté, se souciaient fort peu de prendre l'initiative d'une pareille proposition, de peur de blesser les susceptibilités du sentiment allemand, qui repousse toute idée d'intervention étrangère dans une affaire ressortant, suivant lui, de la compétence exclusive de l'Allemagne.

» Pour se tirer d'embarras, le comte Russell crut devoir adresser au président de la Diète germanique la note du 27 décembre dernier, par laquelle il est déclaré que « l'Angleterre est prête à traiter les questions relatives aux complications des duchés dans une conférence, laquelle se réunirait en tel lieu qu'il serait désigné par les intéressés mêmes, et à laquelle prendraient part toutes les parties contractantes du traité de Londres et un représentant de la Confédération germanique. »

» Avant que le comité chargé de faire son rapport à la Diète germanique sur la proposition anglaise, eût formulé son avis, la Bavière, la Saxe et le Wurtemberg se sont mis d'accord pour déclarer que l'Allemagne devait considérer comme nul et non avenue le traité signé à Londres le 8 mai 1852. Il n'en faut pas davantage pour juger de l'accueil que la note du représentant britannique recevra au sein de la Diète, lorsque le rapport du comité viendra à l'ordre du jour.

» Le cabinet de Saint-James, prévoyant l'échec qui l'attend à Francfort, a essayé de parer le coup en allant cette fois-ci droit au but; il a chargé lord Cowley de remettre, samedi, à M. Drouyn de Lhuys une note motivée pour établir l'urgence d'une conférence appelée à assurer la solution pacifique du conflit dano-allemand.

» Le comte Russell laisse à l'option du gouvernement de l'Empereur de réunir la conférence soit à Paris, soit à Londres.

» Nous ne connaissons pas encore la décision que prendra la cour des Tuileries. A la communication faite par lord Cowley, M. Drouyn de Lhuys ne pouvait que répondre qu'il prendrait les ordres de l'Empereur. — Paul Boutet.

On écrit de Rome, 26 décembre, à la France :

Hier, après la messe pontificale célébrée à Saint-Pierre à l'occasion de la fête de Noël, le saint-père a reçu, suivant l'usage, les hommages et les félicitations du sacré-collège. Le cardinal-doyen a prononcé une courte allocution, et a dit à Sa Sainteté que les cardinaux s'unissaient à elle d'autant plus étroitement, que l'Eglise et le saint-siège étaient plus menacés par la guerre à outrance qui leur était faite, mais qu'il ne doutait pas cependant du triomphe final de l'Eglise.

tre de son côté l'opiniâtreté, la vigilance, la modération et la patience. Vous le savez, peu de commerçants débutent à l'aide de leurs propres ressources. On continue bien une veine, mais on ne la cherche guère avec un commencement de fortune. Les meilleurs commerçants sont ceux qui, au début, ont porté la plus lourde responsabilité. Si la poursuite du succès dans toutes les carrières engendre des batailles, c'est surtout dans l'industrie et le commerce : Pavie ou Marignan, Austerlitz ou Waterloo, dirait un militaire.

— Autrefois, reprit M. Meynadier, ce n'était pas si grave. Le commerce n'était que le commerce. En déchaînant les ambitions, armé de tous les moyens, mauvais plutôt que bons, on a amené l'état de choses que vient d'indiquer si bien notre hôte. Jadis le négoce avait un frein et un contrôle, et le public des garanties.

— N'allons pas si loin, et ne regrettons pas outre mesure le passé, reprit M. Thibault, qui voyait arriver l'apologie des jurades et des matras. Le mouvement général imprimé par la concurrence, s'il a ses désastres et ses iniquités, a aussi une heureuse influence. Il force à la recherche, à l'étude; il fait du rapprochement continu entre l'acheteur et le mar-

Le saint-père a répondu, non sans une certaine émotion, qu'il accueillait avec joie les vœux du sacré-collège, et qu'il en connaissait la sincérité; que l'Eglise n'avait jamais cessé d'être en butte aux attaques; qu'il lui avait fallu subir, avant de s'établir, trois siècles de persécution; que saint Léon avait combattu et vaincu l'arianisme; saint Grégoire, les adversaires les plus puissants du siège de saint Pierre. Le temps présent, a ajouté le saint-père, est aussi un temps d'épreuve et de combats; il exige du courage, de la constance et de la prudence, vertus que j'ai demandé à recevoir aujourd'hui au berceau du Rédempteur.

RÉCEPTIONS DU 1^{er} JANVIER AU PALAIS DES TUILERIES.

Leurs Majestés ont reçu vendredi au palais des Tuileries, à onze heures et demie du matin, les hommages de Leurs Altesses impériales :

Monseigneur le prince Napoléon,
Madame la princesse Marie-Clotilde Napoléon,
Madame la princesse Mathilde;
Et de Leurs Altesses :
Monseigneur le prince Louis-Lucien Bonaparte,
Monseigneur le prince Lucien Murat,
Madame la princesse Lucien Murat et Madame la princesse Anna Murat,
Monseigneur le prince Joachim Murat,
Madame la princesse Joachim Murat.

Leurs Majestés ont reçu ensuite :
Les grands officiers de la couronne et le commandant en chef de la garde impériale, la gouvernante des Enfants de France, la dame d'honneur de l'Impératrice, les dames du palais, la dame lectrice de Sa Majesté, les dames de LL. AA. II. M^{tes} la princesse Marie-Clotilde Napoléon et M^{me} la princesse Mathilde, les officiers des maisons de Leurs Majestés et des princes et princesses de la famille impériale, le secrétaire et le premier médecin de l'Empereur;

L'aumônier, le vicaire général, les chapelains de l'Empereur et le chapitre impérial de Saint-Denis, le sous-chef du cabinet de l'Empereur, les membres du service de santé de Leurs Majestés et du Prince Impérial, le bibliothécaire du palais des Tuileries, le secrétaire des commandements et le bibliothécaire de l'Impératrice, le précepteur du Prince Impérial, le trésorier général de la Couronne et le trésorier de la cassette privée, le directeur de la chapelle et de la chambre, les secrétaires des commandements des Prince et Princesses, et les officiers de l'escadron des cent-gardes;

Les cardinaux, les ministres, les membres du conseil privé, les maréchaux, les amiraux, le grand chancelier de l'ordre impérial de la Légion-d'Honneur, et le gouverneur de l'hôtel impérial des Invalides.

chand, une obligation perpétuelle. L'expansion de l'industrie et de la consommation a été le résultat de la liberté des tentatives. Je ne lui reproche que de faire trop de victimes, et d'obliger ceux qui ont les mains à ce rude engrenage à des tourments qui engendrent bien des insomnies. Que de fois j'ai tremblé pendant les débuts de ce bazar des *Deux Mondes* qui nous occupe, pour l'existence même du *Murier*!

— Au fait, comment avez-vous échappé à la catastrophe qui a enveloppé des maisons plus considérables que la vôtre?

Sur cette question du banquier, M. Thibault fit une pause et promena son regard le long de la table.

Les commis, qui écoutaient le patron comme des étudiants recueillent la leçon d'un professeur, ne perdaient pas un mot; les intéressés, bailleurs de fonds et sociétaires, ne montraient pas moins de curiosité. Plus d'un de ceux qui avaient procuré au négociant les moyens de créer l'entreprise souhaitaient connaître le secret d'un triomphe qui avait élevé le chef du *Murier* au sommet de leur estime.

— Souvenez-vous des *Bâtons flottants*, reprit M. Thibault en souriant, car c'est un bien petit

A midi,

L'Impératrice, accompagnée de LL. AA. II. M^{tes} les princesses de la famille impériale et de LL. AA. M^{tes} les princesses de la famille de l'Empereur, ayant rang à la cour, puis l'Empereur, accompagné de S. A. I. M^{sr} le Prince Impérial, de S. A. I. M^{sr} le prince Napoléon, et de LL. AA. les princes de la famille de l'Empereur ayant rang à la cour, se sont rendus à la chapelle.

Leurs Majestés étaient précédées et suivies des grands officiers de la Couronne et du commandant en chef de la garde impériale, de l'adjudant-général du palais, de la gouvernante des Enfants de France, de la dame d'honneur de l'Impératrice, des officiers de service de leurs maisons et des maisons des prince et princesses de la famille impériale, des dames de l'Impératrice, des dames d'honneur et des dames de service des princesses.

Leurs Majestés, en traversant la galerie de la Paix, ont reçu les hommages des fonctionnaires de leurs maisons qui s'y trouvaient réunis.

Après avoir entendu la messe dans la chapelle du palais, Leurs Majestés se sont retirées dans leurs appartements.

A une heure,

L'Empereur s'est rendu dans la salle du Trône, où était réuni le corps diplomatique étranger, rangé autour du Trône.

Les ambassadeurs et ministres plénipotentiaires de l'Empereur présents à Paris, et ne remplissant point de fonctions leur assignant un autre rang dans des présentations officielles, ont été reçus avec le corps diplomatique étranger.

S. Exc. M. le nonce, au nom du corps diplomatique, a adressé à l'Empereur les paroles suivantes :

« Sire,
» Les membres du corps diplomatique réunis autour de Votre Majesté s'empressent de lui offrir, à l'occasion de la nouvelle année, les vœux qu'ils forment pour le bonheur de Votre Majesté Impériale, de son auguste famille et pour la prospérité de la France.

» Interprète des sentiments du corps diplomatique en ce jour solennel, je suis heureux, Sire, de vous en présenter l'hommage très-respectueux. »

L'Empereur a répondu :

« Je vous remercie des vœux que vous m'exprimez au nom du corps diplomatique. » Ils sont d'un heureux présage pour l'année qui commence. Malgré les inquiétudes entretenues par les questions en suspens, j'ai la confiance que l'esprit de conciliation qui anime les souverains aplanira les difficultés et maintiendra la paix. »

Sa Majesté a passé devant le cercle du corps diplomatique, dont les membres lui ont été présentés par le grand-maître des cérémonies.

moyen pour un grand résultat.

— Comme presque tous les moyens. Pour découvrir l'Amérique, il suffit à Colomb d'aller devant lui; le bâton du maréchal de Saxe, jeté dans les rangs ennemis, déterminait une victoire; un calembour gascon sauva Henri IV au siège de la Fère. Petits moyens, grands effets. Si c'est vrai en histoire, pourquoi ne le serait-ce pas en industrie?

Après cette interruption de M. Meynadier, M. Thibault reprit :

— Je me promenais un jour le long des boulevards, en constatant de mes yeux les symptômes visibles, pour les gens du métier, de la catastrophe industrielle qui allait faire irruption. Une pluie diluvienne me surprit. Je me réfugiai dans un café, regardant courir et manœuvrer ceux qui ne pouvaient attendre le bon plaisir de l'atmosphère. Les omnibus et les voitures de place, qui se prélassaient à vide, se trouvent soudain envahis. Comme vous le pensez, les quatre cinquièmes des piétons durent se résigner à subir l'averse et ses avaries. Ce spectacle me suggéra deux idées. Huit jours plus tard, on voyait aux montres du *Murier* un triple rang de parapluies, et des faisceaux de manteaux imperméables. Les parapluies étaient cotés à trois francs cinquante centimes,

Après le cercle diplomatique, l'Empereur s'est placé sur le trône.

Ayant auprès de lui : à sa droite,
S. A. I. M^{sr} le prince Napoléon,
S. A. M^{sr} le prince Lucien Murat;
A sa gauche,
S. A. M^{sr} le prince Louis Lucien Bonaparte,
S. A. M^{sr} le prince Joachim Murat.

Les grands officiers de la couronne et le commandant en chef de la garde impériale se sont rangés à droite et à gauche des princes; après eux, les cardinaux, les ministres et les membres du conseil privé, les maréchaux, les amiraux, le grand chancelier de la Légion-d'Honneur, le gouverneur des Invalides et les grands-croix de la Légion-d'Honneur;

Et derrière eux, l'adjudant-général du palais, le gouverneur du palais, le premier écuyer, le premier gouverneur et les officiers de la maison de l'Empereur et de la maison de S. A. I. Monseigneur le prince Napoléon.

Le premier chambellan de l'Empereur et l'aide-de-camp de service se sont placés près des fenêtres en face du trône; le chambellan, le préfet du palais et l'écuyer de service, près la porte du salon d'Apollon, à l'intérieur de la salle.

Le grand-maître des cérémonies a pris les ordres de l'Empereur,

Et un maître des cérémonies, assisté d'un aide, a introduit les corps et les autorités civiles qui ont été présentés à l'Empereur dans l'ordre habituel.

Nouvelles Diverses.

La *Patrie* a reçu du ministère de l'intérieur le *Communiqué* suivant :

Le journal la *Patrie*, dans son numéro du 27 de ce mois, dit au Bulletin :

« Nous manquons de dépêches télégraphiques. L'agence Havas nous communique seulement un démenti donné par le gouvernement russe aux dernières nouvelles de Pologne. Ce démenti, qui est de Varsovie, et qui pourrait être de Paris (bureaux de l'ambassade), porte sur tous les faits de guerre récemment signalés. »

L'ambassade impériale de Russie a réclamé avec raison contre cette assertion inexacte, les dépêches télégraphiques rectificatives qu'elle livre à la publicité, lui étant adressées de Varsovie en clair et lui parvenant par l'intermédiaire de la direction générale des lignes télégraphiques de France. (*Communiqué.*)

— Un assez singulier procès est intenté, en ce moment, à M. Ernest Feydeau, à l'occasion de son dernier roman, le *Mari de la danseuse*.

Un monsieur Triquet, D. M. P., lui demande cinquante mille francs de dommages-intérêts, pour avoir fait figurer dans son récit un médecin du nom de Triquet qui n'est pas la crème de la médecine.

les manteaux à quatre francs vingt-cinq centimes. Une pancarte laconique était placardée de tous côtés; j'en inondai Paris. Elle comparait les deux objets à celui des courses en voiture, le rapprochement réussit. Le magasin fut littéralement envahi, car les articles annoncés, vendus couramment, valaient deux fois leur prix.

— Je vous y prends! fit le commensal aux lunettes, qui cherchait une revanche vous imitez le bazar en improvisant l'article sacrifié.

— Nullement. Une liquidation de soirées, un soldat de balances et l'aide de machines à coudre, importées par un Américain, me permirent de ne rien perdre à ce bas prix. Quant aux imperméables, une fabrique sur le point de tomber en chômage me permit de faire pour les manteaux comme pour les parapluies. Vous savez tous que, sur cinq acheteurs d'un article d'achalandage, on en trouve au moins un qui se sent des scrupules. Il n'est pas bien sûr de ne pas faire une opération léonine. Cela se voit à ses questions, à son allure et à son hésitation. Dans cette disposition, l'acheteur, offre une prise manifeste au plus maladroît des commis. Rien de plus aisé de l'amener à une emplette qui laisse le bénéfice normal du commerce. Demandez à ces messieurs, fit M. Thi-

Cette homonymie, sans aucun doute fortuite, coûterait cher, comme on voit, à l'auteur de *Fanny*, si la prétention de M. Triquet en chair et en os était admise par les tribunaux.

— Le *Mémorial de Lille* raconte la singulière anecdote que voici :

• Le domestique d'un médecin d'une commune voisine, M. D..., avait une pie magnifique, et il joignait à cette propriété babillarde un cœur compatissant. Les clients du médecin sont nombreux, et bien souvent à la sympathique demande faite par Louis (c'est le nom du domestique) aux visiteurs divers qu'il était chargé de recevoir et d'introduire, on avait répondu : « Je suis bien malade, Louis. »

» La pie disait cette phrase d'un ton lamentable, au grand plaisir de son heureux maître il n'eût donné sa pie ni pour or ni pour argent. Hélas ! il y a quelques jours, l'oiseau s'envole, et de toit en toit, d'arbre en arbre, de baie en baie, en sautillant et sifflant arrive dans la commune de Coutiches. Tiens ! une agache ! dit un Coutichois ; attends ! attends ! Il entre promptement chez lui, prend une arme, et le plomb meurtrier fait tomber à ses pieds l'oiseau chéri, qui maintenant bat péniblement de l'aile et s'agite convulsivement.

» Voyons si tu es grasse, dit l'impitoyable chasseur ; il ramasse la pie, la regarde, la retourne et souffle dans ses plumes. — Oh ! Louis, je suis bien malade, dit en expirant le pauvre oiseau. — C'est une sorcière ! crie le Coutichois. Lâcher sa proie, son arme et prendre ses jambes à son cou fut tout un pour notre homme, qui court encore. »

Chronique Locale.

Avec l'année 1864, l'hiver a fait son apparition. Depuis le 1^{er} janvier, la température est devenue excessivement basse ; le thermomètre est descendu jusqu'à 6 degrés au-dessous de zéro. Aussi les glaçons sont-ils déjà en Loire.

Cette intensité de froid a été l'occasion de plusieurs feux de cheminées. On en compte cinq en deux jours ; deux ont été très-violents et ont donné des craintes sérieuses. Grâce à la promptitude des secours et à une surveillance très-active, ils n'ont pas eu de suites graves.

M. de Flore nous a donné dimanche soir, à l'Hôtel de-Ville, la séance de phrénologie que nous avons annoncée. Il est fâcheux que la réunion n'ait pas été plus nombreuse. Les questions scientifiques présentent cependant de l'attrait. Bien que la phrénologie ne soit pas encore bien connue ; avec de l'étude, on arrivera peut-être à de plus brillants résultats. Il est indifférent, sans doute, de connaître la science de Gall dans tous ses détails ; mais il est bon de se tenir toujours, autant que possible, à la hauteur des connaissances humaines.

La séance de M. de Flore peut se diviser en deux parties. Dans l'une, M. de Flore soutient constamment l'intérêt ; il donne des explications scientifiques qui sont goûtées et qui laissent dans l'esprit de son auditoire une très-bonne opinion de ses études phrénologiques. Par ses explications, il eût fait de nouveaux adeptes pour cette science, mais devant traiter sous toutes ses faces cette question, il n'a pu que l'effleurer et s'est dispensé de développements très-étendus.

Dans l'autre partie, l'intérêt n'est plus le même ; le professeur fait de nombreuses digressions, et ses considérations philosophiques ne peuvent être acceptées par tous les assistants.

Il est facile de se convaincre, malgré les difficultés que M. de Flore éprouve à parler notre langue, que ce professeur a beaucoup étudié, beaucoup vu, beaucoup appris, et qu'il jouit d'une imagination féconde, qui l'entraîne quelquefois en dehors des questions qui font l'objet de son cours.

M. de Flore restera encore quelques jours à Saumur ; il prie les personnes qui voudraient le consulter de vouloir bien le faire appeler : il est toujours à leur disposition. (*Rue Saint-Nicolas, 57.*)

Le R. P. Dalton, missionnaire apostolique de Serbie, était dans notre ville dimanche dernier. Il s'est adressé aux fidèles dans les églises Saint-Pierre, Saint-Nicolas et de Nantilly ; il leur a exposé les besoins des catholiques dans les provinces danubiennes et a sollicité le concours de son auditoire pour l'établissement d'un hôpital dans ces régions, où les malades sont abandonnés sur la voie publique, rejetés de ceux mêmes auxquels ils sont le plus unis par les liens du sang.

Sa parole a porté d'heureux fruits ; les détails qu'il a donnés ont touché vivement les cœurs. Le P. Dalton a recueilli, paraît-il, une somme fort importante, qui fait le plus grand honneur à notre ville et qui prouve combien la foi est vive parmi notre population.

Les jeunes gens de Saumur qui, l'année dernière, ont organisé avec tant de succès une cavalcade travestie, en faveur des ouvriers cotonniers, se proposent cette année de renouveler cette fête à l'occasion du carnaval. Nous ne saurions trop les féliciter de cette détermination, qui ne peut être que très-avantageuse pour notre ville, et qui aura pour mobile une bonne action.

Dans le but de constituer la fête d'une manière définitive, les jeunes gens qui désirent en faire partie sont invités à se réunir jeudi prochain, 7 janvier, à sept heures et demie du soir, à l'Hôtel-de-Ville, salle de la justice de paix, à l'effet de nommer les commissaires qui seront chargés de l'organisation définitive de la cavalcade.

Comme il n'aurait pu se glisser quelque omission dans l'envoi des lettres de convocation, les jeunes gens qui n'en auraient pas reçu sont priés de considérer le présent avis comme une invitation.

Par décret impérial en date du 23 décembre dernier, M Adolphe Roulleau a été nommé notaire à Fontevault, en remplacement de M. Hudault, décédé.

Les jeunes gens de la classe de 1856 sont informés que leurs congés sont à la gendarmerie de Saumur, où ils pourront les retirer.

On lit dans le *Journal de Maine-et-Loire* :

La semaine dernière a eu lieu, dans la chapelle du Sénat, la célébration du mariage de l'un de nos compatriotes, M. Fernand Desvannes, avec la fille d'un illustre amiral S. Exc. M Hamelin, grand-chancelier de la Légion d'Honneur.

Une société d'élite assistait à cette pieuse et touchante solennité. M. Deguerry, curé de la Madeleine, assisté de M Piétri, aumônier du Sénat, a dit la messe et béni une alliance qui va ravir à la société élégante et aristocratique de Paris, pour la rendre à la société angevine, une de ces jeunes femmes qui unissent à toutes les qualités de l'esprit et du cœur, la grâce et la distinction.

TEMPÉRATURE.

Depuis quelques jours le froid est assez vif, et mérite d'être signalé.

Samedi 2 janvier, au matin, le thermomètre centigrade est descendu à 5 degrés 5 dixièmes au-dessous de zéro, et à 9 heures du soir il était à 4 degrés.

Le dimanche 3, il est descendu à 5 degrés.

Hier matin, il marquait 7 degrés 1 dixième.

Aujourd'hui à huit heures, il était à 8 degrés 6 dixièmes. C'est le plus grand froid observé à Saumur depuis le 19 janvier 1862.

Saumur, le 5 janvier 1864.

Louis RAIMBAULT, vétérinaire.

AVIS.

DIRECTION GÉNÉRALE DES POSTES.

Des examens pour l'admission au surnuméraire dans l'Administration des Postes auront lieu le 21 janvier prochain.

Les jeunes gens qui seraient dans l'intention de prendre part à ces examens devront se présenter, sans délai, devant l'Inspecteur, chef du service des Postes du département où ils résident, chargé de leur donner tous les éclaircissements dont ils pourraient avoir besoin.

Pour chronique locale et nouvelles diverses : P. GODET.

Dernières Nouvelles.

Le Corps Législatif s'est réuni hier 4 janvier,

à deux heures, en comité secret, sous la présidence de S. Exc. M. le duc de Morny. M. le président a donné lecture du projet d'adresse.

Nous publierons le texte de ce projet dans notre prochain numéro.

On lit dans le *Daily-New* du 4 janvier :

L'archiduc Maximilien doit se rendre prochainement à Paris. Il ira ensuite s'embarquer à Saint-Nazaire pour la Vera-Cruz. Les Etats-Unis ont promis de ne pas intervenir au Mexique, en retour de certaines promesses faites par la France au sujet de l'attitude à garder vis-à-vis des confédérés. L'archiduc renonce à faire dépendre son acceptation d'un plébiscite préalable, et il considère les progrès de l'armée française comme une garantie suffisante.

Le *Morning-Post* engage le Danemark à céder aux demandes de l'Allemagne et à donner une constitution commune au Schleswig et au Holstein. Le *Post* dit que l'exécution fédérale devrait alors cesser.

INSTITUTION BERGAULT.

Mesdemoiselles Bergault, maîtresses de pension, qui jusqu'alors ont obtenu la confiance des parents qui ont bien voulu leur donner leurs enfants, font savoir, qu'ayant déjà des maîtres d'agrément, elles auront de plus un professeur pour le premier cours.

Nous appelons l'attention de nos lecteurs sur le *Moniteur de la Jeunesse*, journal d'instruction des plus utiles et des plus intéressants pour la *Jeunesse des deux sexes*, et qui est illustré de très-jolies gravures. (*Voir aux annonces.*)

Marché de Saumur du 3 Janvier.

Froment (l'hectol.)	16 10	Huile de lin.	60 —
2 ^e qualité	15 48	Paille hors barrière	26 70
Seigle.	9 25	Foin.	70 50
Orge.	9 25	Luzeine (les 750 k)	70 30
Avoine (entrée)	7 88	Graine de trèfle.	48 —
Fèves.	11 —	— de luzeine.	47 —
Pois blancs.	24 —	— de colza.	26 —
— rouges.	24 —	— de lin.	29 —
Cire jaune (50 kil).	160 —	Amandes en coques	— —
Huile de noix ord.	60 —	(l'hectolitre).	— —
— de chenevis.	52 —	— cassées (50 k.)	65 —

COURS DES VINS (1).

BLANCS (2).

Coteaux de Saumur 1863.	1 ^{re} qualité	» à »
Ordin., envir. de Saumur, 1863	1 ^{re} id.	60 à »
Id.	2 ^e id.	55 à »
Saint-Léger et environs 1863,	1 ^{re} id.	52 à »
Id.	2 ^e id.	48 à »
Le Puy-N.-D. et environs 1863:	1 ^{re} id.	48 à »
Id.	2 ^e id.	45 à »
La Vienne, 1863.		32 à 36

ROUGES (3).

Souzay et environs 1863.		90 à 100
Champigny, 1863.	1 ^{re} qualité	180 à »
Id.	2 ^e id.	120 à 140
Varrains, 1863.		90 à 100
Bourgueil, 1863.	1 ^{re} qualité	100 à »
Id.	2 ^e id.	90 à »
Restigny 1863.		80 à 90
Chinon, 1863.	1 ^{re} id.	80 à »
Id.	2 ^e id.	75 à »

(1) Prix du commerce. — (2) 2 hect. 30 lit. — (3) 2 hect. 20 lit.

P. GODET, propriétaire-gérant.

bault en désignant ses employés.

Les commis s'inclinèrent.

— Vendus par milliers, mes parapluies et mes manteaux nous ont fait traverser les deux saisons de l'an dernier. Pendant ce temps, la comédie organisée aux *Deux-Mondes* finissait. Le courant détourné est revenu peu à peu dans son lit. Mais, bon gré mal gré, j'ai dû maintenir mes deux articles de sauvetage, auxquels la pluie donne un regain de vogue.

— Pourtant, vous avez des imitateurs, objecta un convive.

— D'accord, mais la veine a commencé ici. L'engouement est comme la désertion, il s'entête, et les trainards, les comptez-vous pour rien ? Au surplus, depuis ce printemps, j'ai inauguré plusieurs accessoires, entr'autres un article qui ressemble au lacet du braconnier : c'est le col américain, à quatre-vingt-quinze centimes. Pour le commun des acheteurs, ce n'est pas cinq centimes qui séparent cette cote du franc : un franc est beaucoup ; quatre-vingt-quinze centimes sont de plus de cinq sous éloignés du franc, dans la première impression du chaland.

Que l'on m'imité comme pour le reste, maintenant le péril est passé, la maison est assise.

La péroration eut un bruyant succès. On l'applau-

dit comme l'air de bravoure d'un ténor d'opéra.

Une voix proposa un toast à la prospérité continue de l'établissement. Le vin de Champagne monta en écume nacrée dans les cornets de cristal, les verres s'entrechoquèrent en mêlant leur cliquetis aux interjections de la gaieté et de la flatterie. Les invités en étaient à ce degré d'effusion où tout se colore en rose, moment fugitif comme la reconnaissance de l'estomac et qui s'éteint aussi vite que les étincelles des vins mousseux.

Tout à coup le visage d'un domestique se pencha sur l'épaule de M. Thibault. Quelques mots à l'oreille et une lettre présentée complétèrent l'incident.

M. Thibault lut le papier sans paraître le comprendre.

Une seconde lecture sembla déchirer le voile devant les yeux du lecteur. Tous les symptômes d'une vive émotion se peignirent sur le visage de M. Thibault. Il pâlit et les fremissements de sa main prouvèrent que l'émotion n'était pas seulement de surface.

Pendant la rapide succession des effets produits par cette lecture, un silence profond regna parmi les convives. Chacun regardait le négociant et reportait ses yeux sur les yeux de ses vis-à-vis. Mais c'é-

tait en vain qu'on s'efforçait de conjecturer ou de comprendre.

Sortant enfin de son immobilité troublée, M. Thibault serra convulsivement la lettre repousa son siège et fit un mouvement en arrière.

— Quel malheur ! ô mon Dieu ! et comment est-ce possible ! Messieurs, mes amis, dit-il après cet aparté, pardonnez-moi de ne pas être maître de mes sentiments. La gravité de ce qu'on m'annonce est mon excuse. Je vous quitte, Monsieur Meynadier, ajouta-t-il, veuillez prendre ma place.

— Pour quelques moments, n'est-ce pas ?

— Non, pour le reste de la soirée, car je ne sais quand je rentrerai.

Sans en dire davantage, M. Thibault s'élança hors de la salle.

Il est inutile de faire remarquer que, malgré les invitations et les instances du substitué, la soirée se termina avant d'avoir commencé.

Chacun prit clandestinement son chapeau et ses vêtements au vestibule et sortit à petit bruit.

Cette désertion, opérée par groupes, ne s'effectua pas sans conjectures.

Les intéressés dans la commandite parcoururent avec un commencement d'inquiétude le champ des

hypothèses. Ils s'ingéniaient à rattacher les exclamations du négociant à une question d'affaires. Les moins peureux crurent à un intérêt de famille. Les alarmistes, sans oser rien affirmer ou insinuer, rappelèrent avec plus de piquant que de bienveillance une aventure bien connue dans le monde industriel : celle d'un commerçant dont le crédit ébranlé donnait de nombreuses inquiétudes, et qui déjoua les précautions en jouant ses créanciers. Il les avait réunis dans un souper somptueux et avait pris le chemin de la Belgique au dessert, en leur laissant la carte à payer.

Mais cette réminiscence n'éveilla pas d'échos, car on connaissait la bonne situation de la maison.

Ses amis cherchèrent vainement dans le cercle des affections, les commis supposèrent un peu de tous les côtés, et chacun attendit impatiemment le lendemain pour savoir quelque chose.

Le lendemain n'apprit rien à personne, car M. Thibault, qui ne revint que le soir, demeura impénétrable.

(La suite au prochain numéro.)

ANNONCES LEGALES.

La publication légale des actes de société est obligatoire pour l'année 1863, savoir :
Pour l'arrondissement de Saumur, dans l'*Echo Saumurois* ou le *Courrier de Saumur*.

Etude de M^r LEROUX, notaire à Saumur.

A VENDRE

1^o UNE MAISON
ET UN VASTE TERRAIN,
Situés à Saumur, rue de la Petite-Bilange et place Saint-Nicolas, et contenant en superficie 1031 mètres 12 centimètres.

2^o Une PETITE MAISON, joignant la précédente, contenant en superficie 130 mètres 12 centimètres.
S'adresser audit M^r LEROUX. (4)

A VENDRE

Ensemble ou par lots,
LA SUPERFICIE DU TERRAIN
de

LA MINOTERIE DE SAUMUR
Située à la Croix-Verte, route du Mans,
Ayant en surface 50 mètres de façade sur 50 mètres de profondeur.
S'adresser à M. PRÊTRE, entrepreneur, sur les Ponts. (679)

A VENDRE

D'OCCASION,
AMÉRICAINNE fermée, se découvrant à volonté.
S'adresser au bureau du journal.

Etude de M^r LEROUX, notaire à Saumur.

A LOUER

POUR CAUSE DE DÉCÈS,
Pour la Saint-Jean 1864,
UNE MAISON
SERVANT D'AUBERGE,
Située sur la place Saint-Nicolas, n^o 22, occupée par M^{me} Bontemps.
Cette auberge est nouvellement restaurée et très-bien achalandée.
S'adresser à M^r LEROUX, notaire à Saumur. (662)

M^r Le Blaye, notaire à Saumur,
DEMANDE UN CLERC. (5)

A LOUER

EN TOTALITÉ OU PAR PARTIES,
UNE MAISON
Située rue Royale et place du Roi-René, occupée présentement par M. Freslon, sellier-carrossier.

Au rez-de-chaussée, grands magasins, ateliers, chambre à coucher, cuisine, lieux d'aisances.
Premier étage, salle à manger, salon, chambres à coucher, cuisine, lieux d'aisances.

Un grand balcon régnant sur le tout.
Deuxième étage, même disposition que ci-dessus, mais sans balcon.

Cave et grenier.
S'adresser à M. ROCHER aîné, place du Roi-René. (570)

TRÈS-VASTE REMISE

A LOUER.
S'adresser à M. LECHAT. (7)

A LOUER

DE SUITE,
PREMIER ET DEUXIÈME ÉTAGES, précédemment occupés par M. Quesnay de Beaurepaire.
S'adresser à M. DESVIGNES-FONTAINE, quai de Limoges. (625)

A LOUER

Pour la Saint-Jean prochaine,
A VENDRE
OU A ARRENTER
MAISON
Rue des Basses-Perrières.
S'adresser à M. TERRIEN, Porte-du-Bourg. (676)

A LOUER

Pour la Saint-Jean 1864,
MAISON AVEC REMISE ET ÉCURIE
Place de l'Arche-Dorée.
S'adresser à M. DUPAYS, couvreur, près du Champ-de-Foire, ou à M^r LEROUX, notaire. (614)

CODE

DES
USAGES RURAUX.
Pour les départements situés dans le ressort de la Cour impériale d'Angers, Maine-et-Loire, Sarthe et Mayenne, par Ch. CURIS, avocat à Angers.
En vente à Saumur, chez M. Gaultier, libraire, et au bureau du Journal.

MAGASIN
DE CHARBONS ET COKE

Quai Saint-Nicolas,
ANCIEN ÉTABLISSEMENT CHARNOD.

La Compagnie des Houilles de Blanzay a l'honneur de prévenir le public qu'elle vient d'ouvrir, dans des magasins situés quai Saint-Nicolas, ancien établissement Charnod, un **dépôt de charbons et coke**, pour la vente en gros et en détail, à des prix très-modérés, tels que :

- Charbons de Blanzay, purgés de menu grélat, tout venant ordinaire des menus, anthracites, pour fours à chaux ;
 - Charbons anglais, roche de Sunderland, noisette de Sunderland, cardiff pour forge, cardiff à vapeur, cardiff menu Liverpool.
 - Charbons de Saint-Etienne.
 - Coke de charbons anglais.
- S'adresser à M. JEUNETTE, agent de la Compagnie, place de l'Hôtel-de-Ville, 18, à Saumur. (6)

LA FERME

ÉCHO DES CAMPAGNES,
JOURNAL DES INTÉRÊTS GÉNÉRAUX DE L'AGRICULTURE,
PUBLIÉ AVEC LE CONCOURS D'ÉCRIVAINS-AGRONOMES PRATICIENS,
SOUS LA DIRECTION DE M. HUMBERT.

Sciences. — Arts. — Littérature. — Poésies. — Médecine domestique et vétérinaire. — Variétés. — Recettes de ménage. — Anecdotes. — Légendes.

5 Francs par an.

Ce Journal paraît du 1^{er} au 5 de chaque mois. L'abonnement part du 1^{er} juillet.

ON S'ABONNE :

Chez M. HUMBERT, Éditeur, rue Bonaparte, 43, PARIS.

Les deux premières années de cette intéressante publication forment deux beaux volumes que les Comices agricoles donnent en prix dans leurs concours.

Le prix de chaque volume est de 4 francs.
Pour une somme de **15 francs**, au lieu de 18, on reçoit *franco* :
Les deux premières années. 8 francs.
La troisième 5 —
Le *Dictionnaire d'Agriculture de la Ferme*. Un très-gros volume de 850 pages. 5 —

Primes dans le courant de l'année.

LE ROMAN

UN AN : **JOURNAL LITTÉRAIRE** UN AN :
Paris, 3 fr. ILLUSTRÉ DE BELLES GRAVURES SUR BOIS Départ. 4 fr.
Un numéro tous les mercredis. — 8 pages grand in-4.

Ce recueil est arrivé à la cinquième année de sa publication ; il compte plus de dix mille abonnés. Ses collaborateurs actuels sont : MM. Gustave Aimard, Elie Berthet, Eugène Berthoud, Louis Desnoyers, Paul Féval, Emmanuel Gonzales, Léon Gozlan, Louis Ulbach, de La Landelle, Louis Lurine, Michel Masson, Adrien Paul, Ponson du Terrail, Charles Vincent, Pierre Zaccane, etc., etc. ; et cette liste, déjà si riche, s'augmente tous les jours de quelques nouveaux noms.

Les principaux ouvrages déjà publiés sont : les *Mémoires d'un Ange* et les *Proscrits de Sicile*, par Gonzales ; *Ne touchez pas à la Reine*, par Michel Masson ; les *Orphelins de la Saint-Barthélemy*, par Ponson du Terrail ; un *Baiser mortel*, par Eugène Berthoud ; la *Ferme de l'Oseraie* et les *Oiseaux Sacrés*, par Elie Berthet ; *l'Homme aux cinq Louis d'or*, par Louis Ulbach ; le *Vicomte de Béziers* et le *Comte de Toulouse*, par Frédéric Soulié ; le *Mendiant noir*, par Paul Féval ; les *Nuits du Père-Lachaise*, par Léon Gozlan ; *Esclave et bon Seigneur*, par Adrien Paul ; *l'Assassinat de la rue Maubœuf*, par Pierre Zaccane, etc., etc.

Quatre volumes sont en vente. — Prix de chaque volume : 3 fr. — Par la poste : 4 fr.
Bureaux : à Paris, 5, rue du Pont-de-Lodi.

Envoyer un mandat sur la poste à l'ordre du directeur du ROMAN.

DEUX JOURNAUX ILLUSTRÉS POUR SIX FR. PAR AN.

LE MONITEUR DE LA JEUNESSE

JOURNAL DE LA FAMILLE

ILLUSTRÉ DE TRÈS-BELLES GRAVURES. — PARAISSANT LE 1^{er} DE CHAQUE MOIS EN LIVRAISON DE 32 PAGES, GRAND IN-8^o JÉSUS.

Ce Recueil est sans contredit le journal d'instruction le plus utile et le plus intéressant pour la *Jeunesse des deux sexes*.

La 1^{re} PARTIE renferme des nouvelles, des voyages, des récits de chasse et de pêche, des pièces de comédie, des poésies, des anecdotes ; le tout d'une haute moralité.

La 2^e PARTIE contient : des articles d'histoire, de géographie, d'histoire naturelle, de botanique, de physique et d'astronomie, et des tableaux synchroniques mentionnant, dans des colonnes séparées, les faits historiques des principaux États de l'Europe, les noms des souverains et des personnages illustres de ces États, les découvertes, les inventions et les fondations utiles.

Le *Moniteur de la Jeunesse*, qui est un Recueil toujours utile à consulter et à conserver, publié en outre, sous le titre de *Souvenirs historiques*, un travail des plus intéressants sur les diverses provinces de la France.

Mais le MONITEUR DE LA JEUNESSE n'étant qu'un journal littéraire et d'instruction, M. BERTAL a pensé que pour que l'éducation d'une jeune fille fût complète, il était essentiel de mettre entre ses mains un **Recueil de travaux d'aiguilles** qui fût l'auxiliaire naturel du MONITEUR DE LA JEUNESSE, lequel a conservé non-seulement son format primitif et donne autant de matière, si ce n'est plus, qu'auparavant, mais qui encore a diminué son prix, qui était de 8 fr. par an et qui n'est plus que de 6 fr. avec le *Recueil de travaux d'aiguilles*. — Ce Recueil est :

LA BOITE A OUVRAGE

Paraissant également le 1^{er} de chaque mois, et contenant dans chaque numéro dix DESSINS de travaux de tapisseries, de crochets, etc.

Ce journal, en moins d'un an, compte QUINZE MILLE ABONNÉS ; c'est un succès sans précédent.

Pour recevoir les DEUX JOURNAUX, il suffit d'adresser à M. JOSEPH BERTAL, rédacteur en chef du *Moniteur de la Jeunesse*, rue DAUPHINE, 30 (passage Dauphine), à PARIS, une somme de 6 fr. en un mandat-poste, et de 6 fr. 30 c. en timbres-poste.

NOTA. — On ne peut recevoir le MONITEUR DE LA JEUNESSE sans la BOITE A OUVRAGE, mais on peut, en adressant 2 fr. en un mandat-poste, ou 2 fr. 20 c. en timbres-poste, à M. Charles VINCENT, rue Rambuteau, 84, à Paris, recevoir séparément la BOITE A OUVRAGE, dont les abonnements partent du 1^{er} janvier ou du 1^{er} juillet de chaque année.

BOURSE DE PARIS.

RENTES ET ACTIONS au comptant.	BOURSE DU 2 JANVIER.			BOURSE DU 4 JANVIER.		
	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.
3 pour cent 1862.	66 40	»	»	66 30	»	»
4 1/2 pour cent 1852.	94 90	»	50	94 60	»	30
Obligations du Trésor.	»	»	»	»	»	»
Banque de France.	3290	»	10	3290	»	»
Crédit Foncier (estamp.).	»	»	»	1225	»	»
Crédit Foncier, nouveau.	1190	»	»	1190	»	»
Crédit Agricole.	»	»	»	627 50	»	»
Crédit industriel.	700	»	5	700	»	»
Crédit Mobilier.	1035	»	10	1045	10	»
Comptoir d'esc. de Paris.	767 50	»	7 50	768 75	»	1 25
Orléans estampillé.	977 50	1 25	»	975	»	2 50
Orléans, nouveau.	815	»	2 50	813 75	»	1 25
Nord (actions anciennes).	970	»	5	968 75	»	1 25
Est.	477 50	2 50	»	477 50	»	»
Paris-Lyon-Méditerranée.	930	»	1 25	930	»	»
Lyon nouveau.	888 75	»	1 25	885	»	3 75
Midi.	680	»	2 50	682 50	2 50	»
Ouest.	506 25	»	3 75	510	3 75	»
C ^o Parisienne du Gaz.	1645	»	5	1650	5	»
Canal de Suez.	475	»	7 50	475	»	»
Transatlantiques.	515	»	2 50	512 50	»	2 50
Emprunt italien 5 0/0.	71 60	»	30	71 40	15	»
Autrichiens.	403 75	2 50	»	400	»	3 75
Sud-Autrich.-Lombards.	518 75	»	1 25	516 25	»	2 50
Victor-Emmanuel.	397 50	»	»	392 50	»	5
Russes.	»	»	»	»	»	»
Romains.	380	»	2 50	378 75	»	1 25
Crédit Mobilier Espagnol.	613 75	»	»	613 75	»	»
Saragosse.	617 50	2 50	»	620	2 50	»
Séville-Xérés-Séville.	480	»	»	480	»	»
Portugais.	440	»	»	442 50	2 50	»

OBLIGATIONS 3 p. 0/0, garanties par l'État, remboursables à 500 fr.

Nord.	297 50	»	»	300	»	»
Orléans.	292 50	»	»	295	»	»
Paris-Lyon-Méditerranée.	293 75	»	»	292 50	»	»
Ouest.	291 25	»	»	288 75	»	»
Midi.	292 50	»	»	288 75	»	»
Est.	285	»	»	285	»	»

Saumur, P. GODET, imprimeur.